



SCIENCES PO LILLE.
WWW.SCIENCESPO-LILLE.EU

Le calendrier détaillé de la scolarité



Consultez régulièrement les panneaux d'affichage, le site internet et vos adresses "sciencespo-lille.eu".

Les informations données par ce calendrier seront précisées, développées et actualisées tout au long de l'année.

Calendrier de l'année universitaire

PREMIER SEMESTRE

Début des cours	Lundi 14 septembre 2015
Vacances de Toussaint	Du samedi 24 octobre 2015 au dimanche 1 ^{er} novembre 2015
Examens (cycle master 1)	Du lundi 14 décembre 2015 au vendredi 18 décembre 2015
Semaine de rattrapage des enseignements (première, deuxième année et cycle master 2)	Du lundi 14 décembre 2015 au vendredi 18 décembre 2015
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016
Examens (première et deuxième année)	Du lundi 4 janvier 2016 au samedi 16 janvier 2016

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours	Lundi 18 janvier 2016
Vacances d'hiver	Du samedi 13 février 2016 au dimanche 21 février 2016
Vacances de printemps	Du samedi 2 avril 2016 au dimanche 17 avril 2016
Semaine de rattrapage des enseignements	Du lundi 2 mai 2016 au samedi 7 mai 2016
Examens	Du lundi 9 mai 2016 au mardi 31 mai 2016
Grand oral du cycle master	Lundi 23 mai 2016 et mardi 24 mai 2016
Oral de culture générale première année	Jeudi 26 mai 2016 et vendredi 27 mai 2016
Session de rattrapage	Du vendredi 24 juin 2016 au jeudi 30 juin 2016

*Sous réserve d'approbation par le prochain Conseil d'Administration.

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin		
M 1	J 1	D 1	Vacances de l'oussaint	M 1	V 1	L 1	M 1	V 1	D 1	M 1	1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	Vacances de Noël	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	2
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	M 3	V 3	3
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	M 4	S 4	4
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	S 5	M 5	J 5	J 5	D 5	5
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	V 6	L 6	6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	L 7	J 7	S 7	S 7	M 7	7
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	V 8	D 8	D 8	M 8	8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	S 9	L 9	L 9	J 9	9
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	V 10	10
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	M 11	S 11	11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	J 12	D 12	12
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	V 13	L 13	
M 14	J 14	S 14	L 14	J 14	D 14	L 14	J 14	S 14	S 14	M 14	
M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	V 15	D 15	D 15	M 15	
M 16	J 16	S 16	L 16	J 16	M 16	M 16	S 16	L 16	L 16	J 16	
J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	J 17	D 17	M 17	M 17	V 17	
V 18	S 17	M 18	J 18	L 18	J 18	V 18	L 18	M 18	M 18	S 18	
S 19	D 18	J 19	S 19	M 19	V 19	S 19	M 19	J 19	J 19	D 19	
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	D 20	M 20	V 20	V 20	L 20	
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	S 21	M 21	
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	D 22	M 22	
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	S 23	L 23	L 23	J 23	
J 24	D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	V 24	
V 25	S 24	M 25	V 25	L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	M 25	S 25	
S 26	D 25	J 26	S 26	M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	J 26	D 26	
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	V 27	L 27	
L 28	J 28	S 28	L 28	J 28	D 28	L 28	J 28	S 28	S 28	M 28	
M 29	D 29	M 29	V 29	V 29	L 29	M 29	V 29	D 29	D 29	M 29	
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	Journée portes ouvertes	M 30	S 30	L 30	L 30	J 30	
	S 31	J 31	D 31	D 31		J 31	M 31	M 31	M 31		



Première année

1. CHOIX POUR LA DEUXIÈME ANNÉE

La présentation de la maquette de deuxième année aux étudiants de première année aura lieu **le lundi 21 mars 2016**. Vous devrez choisir 2 questions au choix parmi 5 (cf. les maquettes pédagogiques).

Un formulaire sera disponible sur le site internet de Sciences Po Lille, il devra être complété **pour le vendredi 1^{er} avril 2016**.

La gestion de la procédure de choix pour la deuxième année est confiée à **Blandine Byache** : blandine.byache@sciencespo-lille.eu, tél. 03 20 90 42 74.

2. ORAL DE CULTURE GÉNÉRALE

Cette épreuve se déroulera les **26 et 27 mai 2016**.

L'oral de culture générale consiste en une interrogation de vingt minutes, sans préparation préalable, par un jury composé de deux enseignants de disciplines différentes sur des questions liées à l'ensemble des enseignements suivis lors de la première année, en dehors des langues.

Deuxième année

1. INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES D'OUVERTURE (SEMESTRE 1)

Vous devez suivre 2 séminaires d'ouverture au cours de l'année universitaire, dont un cours en langue étrangère (sauf FIFE). Vous pouvez prendre 1 cours par semestre, ou 2 cours sur un semestre. Les descriptifs de cours se trouvent sur le site.

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de Sciences Po Lille. Elles auront lieu **les lundi 21 septembre 2015 et mardi 22 septembre 2015**.

Les informations pratiques et détaillées concernant cette inscription vous seront envoyées par mail sur votre adresse "l@sciencespo-lille.eu". Lorsque vous êtes inscrit(e) à un séminaire, vous êtes également inscrit(e) automatiquement à l'examen correspondant à ce séminaire. Vous ne pouvez pas changer de séminaire après l'inscription en ligne sauf cas exceptionnels dans un délai d'une semaine après modification du planning (changement d'horaires d'un séminaire, annulation d'un séminaire). **Un changement de séminaire n'est valable que s'il est enregistré et validé par les services de la scolarité ; l'accord d'un enseignant ne suffit pas pour changer de séminaire après l'inscription en ligne.** Évitez les situations difficiles, par exemple être convoqué(e) à l'examen d'un séminaire que vous n'avez pas suivi parce que vous n'avez pas informé en temps voulu les services de la scolarité ; obtenir un zéro et être convoqué(e) à la session de rattrapage de ce séminaire...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre assistante de scolarité **Blandine Byache** : blandine.byache@sciencespo-lille.eu, tél. 03 20 90 42 74.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

2. INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES D'OUVERTURE (SEMESTRE 2)

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de Sciences Po Lille. Elles auront lieu les **mardi 8 décembre 2015 et mercredi 9 décembre 2015**.

Les informations pratiques et détaillées concernant cette inscription vous seront envoyées par mail sur votre adresse "@sciencespo-lille.eu". Les précautions énoncées ci-dessus et valables pour le premier semestre sont évidemment toujours d'actualité au second semestre.

3. INFORMATION SUR LE CYCLE MASTER

Une réunion de présentation des spécialités du cycle master, des doubles Masters et du concours Sciences Po Lille/ESJ sera organisée **le lundi 22 février 2016**.

4. LA PRÉPARATION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Au cours de la deuxième année, vous préparez l'année de mobilité avec l'aide du service des relations internationales.

Une réunion d'information générale sera organisée le lundi 28 septembre 2015 de 9h à 11h (présence obligatoire).

Une réunion avec les parents sera organisée le **samedi 17 octobre 2015**. En novembre, le classement des étudiants sera publié. Des réunions par zone géographique seront organisées en novembre (chaque lundi matin de 9h à 11h). La liste définitive des places disponibles pour les étudiants partant en mobilité internationale en 2016-2017 sera également communiquée en **novembre 2015**.

Vous devez remplir et envoyer via internet une fiche de choix, accompagnée d'un

projet de mobilité ainsi que des attestations de niveau de langue (TOEFL ou les attestations pour les langues dites rares) avant le **4 décembre 2015 (avant 14h)**. Les attributions des places en université seront communiquées **en février 2016**. Pour les dossiers d'inscription dans chaque université, vous serez contacté(e) **de février à avril 2016** en fonction des dates limites fixées par les universités partenaires. La réunion sur le programme Erasmus + sera organisée le lundi 21 mars 2016 de 18h à 20h (présence obligatoire des étudiants qui partent en Erasmus+).

5. STAGES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Si vous avez choisi la mobilité mixte, vous devez rendre les conventions de stage en trois exemplaires originaux, remplis et signés par l'étudiant et la structure d'accueil. Sciences Po Lille appose sa signature en dernier. Ces conventions doivent être rendues à **Liliana Martinez Reyes Le Goff avant le 1^{er} octobre 2016**.

6. BOURSES RÉGIONALES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE ET BOURSES SUR FONDS DE SCIENCES PO LILLE

Les dossiers sont à rendre au service des relations internationales **avant le 29 avril 2016**.



Troisième année

La troisième année de la filière générale de Sciences Po Lille s'effectue à l'international.

Ce séjour peut s'effectuer au choix dans une université (deux semestres) ou en mobilité mixte : le premier semestre en université et le deuxième semestre en stage (minimum 4 mois).

1. VALIDATION DU CHOIX DE COURS SUIVIS À L'ÉTRANGER

Vous devez transmettre au début de chaque semestre ou au début de l'année – selon les cas – le contrat d'études (learning agreement) au service des relations internationales.

Vous devez vous assurer que le nombre de cours -ou de crédits- auxquels vous vous êtes inscrits est conforme au nombre de cours -ou de crédits- qui vous permettent de valider la troisième année. Si vous ne remplissez pas cette formalité, vous vous exposez à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à la non validation de la troisième année. Le choix des cours pendant l'année de mobilité internationale est l'un des critères central pris en compte dans le dossier de candidature pour le cycle master (cf. point 4).

2. VALIDATION DES STAGES

Les stages de mobilité internationale nécessitent de choisir un responsable enseignant parmi les enseignants de Sciences Po Lille.

Le tuteur, au sein de la structure d'accueil, doit produire une fiche d'évaluation à la fin du stage et l'adresser à Sciences Po Lille au service des relations

internationales. Vous devez rédiger un rapport de stage, une soutenance aura lieu en début de 4^e année. Des exemplaires de rapports de stage sont à votre disposition en bibliothèque en consultation.

Rappel : les stages se déroulent hors périodes de pédagogie et d'examen. Les demandes de prolongation de stage qui empiètent sur le début de la quatrième année sont refusées.

3. VALIDATION DU SÉJOUR UNIVERSITAIRE

La validation du séjour en université se fait à partir des relevés de notes émis par l'université d'accueil. Si vous recevez vos relevés de notes directement à votre domicile, vous devez les transmettre au service des relations internationales.

4. VŒUX POUR LE CYCLE MASTER

Ils concernent les étudiants de troisième année filières générale et franco-britannique et de deuxième année filière franco-allemande.

Le cycle master est organisé autour de quatre spécialités. Après un premier semestre commun à chaque spécialité, celle-ci se divise en trois majeures dès le semestre 2, puis au semestre 3 (sauf la spécialité "Philosophie, politique et économie"). Le semestre 4 est réservé au stage. La spécialité "Philosophie, économie et politique" est organisée sur deux semestres (S1 et S2). Pour les semestres 3 et 4, les étudiants devront se porter candidats dans d'autres établissements en France ou à l'international, en lien avec le curriculum suivi à Sciences Po Lille.

Le cycle master compte quatre spécialités et neuf majeures (cf. maquettes cycle master) :

○ **Spécialité Affaires publiques et gestion des biens communs :**

- majeure Développement soutenable
- majeure Métiers de l'action publique
- majeure Métiers des relations public-privé

○ **Spécialité Carrières européennes et internationales :**

- majeure Affaires européennes
- majeure Conflits et développement
- majeure Stratégie, intelligence et gestion des risques

○ **Spécialité Stratégie et communication des organisations :**

- majeure Commerce et finance internationale
- majeure Communication publique et corporate
- majeure Management des institutions culturelles

○ **Spécialité Philosophie, politique et économie**

Les étudiants qui souhaitent préparer l'**Agrégation de sciences économiques et sociales (Master Préparation à l'agrégation de sciences économiques et sociales** - en collaboration avec Lille 1), l'**Agrégation d'Histoire** (en collaboration avec Lille 3) ou préparer un **Master de recherche en science politique (Master MRSP Métiers de la recherche en science politique**, en collaboration avec Lille 2) pourront intégrer ces formations au semestre 3, quelle que soit leur spécialité d'origine.

La **Préparation aux grands concours de la fonction publique** - sera accessible

aux diplômés de Sciences Po Lille, à l'issue des 4 semestres du cycle master, depuis n'importe quelle majeure.

Le dossier de candidature, disponible **début février 2016**, devra être rempli sur le site internet de Sciences Po Lille pour **le 31 mars 2016, dernier délai**. Les dossiers des étudiants qui déposeront leur candidature après la date indiquée ne seront pas examinés, ces étudiants seront automatiquement placés à la fin de la liste complémentaire.

Le dossier de candidature tiendra compte des critères suivants :

- les notes relatives à la scolarité de l'étudiant (moyenne et mention au cours des deux premières années à Sciences Po Lille)
- les notes obtenues dans les blocs de questions de deuxième année
- la motivation de l'étudiant
- les choix de cours et/ou la nature du stage pendant l'année de mobilité internationale
- les stages optionnels, les expériences associatives...

Après examen de votre dossier de candidature, vous êtes admis dans une spécialité du cycle master et pré-inscrit dans l'une des trois majeures de la spécialité. Une demande de changement de majeure est encore possible (sur demande motivée) au début du semestre 1 du cycle master. Celle-ci sera étudiée par les responsables de spécialité et de majeure.

Toutes les informations vous seront communiquées sur votre boîte "[@sciencespo-lille.eu](mailto:sciencespo-lille.eu)", ainsi que le site internet, lien "scolarité", "troisième année" à consulter régulièrement.

La gestion de la procédure est confiée à **Amandine Carton :**

amandine.carton@sciencespo-lille.eu



5. CONCOURS SCIENCES PO LILLE / ECOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME DE LILLE

Toutes les informations relatives à la procédure d'admission sont disponibles sur le site de l'ESJ de Lille.

Les étudiants de Sciences Po Lille, aujourd'hui en troisième année (3FG/3FIFB/4FIFA), et les étudiants en quatrième année FG / FIFB et FIFE, peuvent bénéficier d'une voie d'accès spécifique. Un élève qui aura bénéficié de la procédure à l'issue de la troisième année pourra en bénéficier à nouveau à l'issue de la quatrième année.

Cinquante étudiants de Sciences Po Lille maximum seront déclarés admissibles, exemptés des épreuves écrites d'admissibilité, et classés par la direction des études de Sciences Po Lille en fonction de leurs résultats obtenus aux épreuves de "Questions d'actualité".

Ce cours sera dispensé sur la plateforme moodle - sur le site de Sciences Po Lille - au second semestre en **mars et avril 2016**. Les étudiants qui souhaitent être déclarés admissibles doivent s'inscrire à ce cours en adressant leur demande par mail à marie.chilaud@sciencespo-lille.eu **début janvier 2016 jusqu'au 22 janvier 2016** ; et le suivre tout au long du semestre. Les 50 étudiants (maximum) déclarés admissibles devront également passer trois épreuves orales : actualité - projet professionnel et une épreuve d'anglais à l'ESJ. Ils doivent donc se préparer à rentrer en France et à être disponibles à partir du **15 juin 2016**. Les dates précises de ces épreuves orales seront communiquées ultérieurement par l'ESJ de Lille.

Le jury des épreuves orales entendra donc jusqu'à 50 candidats admissibles de Sciences Po Lille issus de la troisième et quatrième année et environ 130 candidats déclarés admissibles après les épreuves écrites. Il aura à sa disposition

le classement établi par la direction des études de Sciences Po Lille, le dossier de candidature (rempli au moment de l'inscription au concours et commun à tous les étudiants quels qu'ils soient).

Avec le dossier d'inscription au concours, les étudiants devront faire parvenir à l'ESJ une lettre de motivation et un CV de deux pages en format pdf. En plus des informations habituellement présentées sur un CV, les étudiants doivent mentionner leurs éventuelles expériences dans le domaine des médias.

Les étudiants devront obligatoirement s'inscrire au concours Sciences Po Lille/ESJ sur le site de l'ESJ Lille à partir d'une date communiquée ultérieurement.

Les tarifs décidés pour la préparation et le passage du concours sont les suivants :

- **préparation des épreuves à Sciences Po Lille** : boursiers 30 euros / non boursiers 100 euros
- **passage des épreuves d'admission à l'ESJ Lille** : boursiers 30 euros / non boursiers 100 euros

Le paiement s'effectuera de façon séparée dans chacun des 2 établissements.

20 étudiants au maximum issus de la troisième et quatrième année de Sciences Po Lille seront déclarés admis.

6. DOUBLE MASTER FRANCO-BRITANNIQUE "EUROPE AND THE WORLD" (SCIENCES PO LILLE/ASTON UNIVERSITY)

La première année est organisée à Birmingham et la deuxième année à Lille. La formation fournit aux étudiants des bases approfondies de Politique Européenne contemporaine, incluant les relations internationales de l'UE et de ses membres. Elle donne aux étudiants sélectionnés l'opportunité d'obtenir un double diplôme qui

leur apporte une compréhension des affaires européennes dans une perspective à la fois britannique et française. Ce double Master prépare les étudiants à des carrières liées aux affaires européennes que ce soit dans le secteur public ou privé. Le dossier de candidature, disponible **début février 2016**, devra être rempli sur le site internet de Sciences Po Lille pour le 31 mars 2016. Les dossiers des étudiants qui déposeront leur candidature après la date indiquée ne seront pas examinés, ces étudiants seront automatiquement placés à la fin de la liste complémentaire. Toutes les informations vous seront communiquées sur votre boîte "lsciencespo-lille.eu", ainsi que le site internet, lien "scolarité", "troisième année" à consulter régulièrement.

Contact : **Guillaume Duseigneur** - guillaume.duseigneur@sciencespo-lille.eu

7. DOUBLE MASTER FRANCO-HONGROIS "ETUDES EUROPÉENNES, EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE" (SCIENCES PO LILLE/UNIVERSITÉ DE SZEGED)

Les étudiants admis dans la majeure Affaires européennes auront la possibilité d'intégrer le double Master "Etudes européennes, spécialité Europe centrale et orientale" avec l'Université de Szeged en semestres 3 et 4. Les deux semestres du Master 2 se déroulent à l'Université de Szeged en Hongrie.

<http://www.masteretudeeuropeenne.eu/>

Contact : **Guillaume Duseigneur** - guillaume.duseigneur@sciencespo-lille.eu

8. MSC "MANAGEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES" (MASTER OF SCIENCE SCIENCES PO LILLE/AUDENCIA)

Le Master vise à doter les étudiants d'une solide formation en gestion et en management de l'action publique. Il permet l'acquisition d'une double compétence, gestionnaire et politique, pour des diplômés destinés à faire une carrière de cadres dans les administrations publiques et le secteur privé, les cabinets de conseil notamment, mais aussi les organisations internationales, les ONG et les institutions européennes.

Pour les étudiants de Sciences Po Lille, le premier semestre se déroule à Lille, le second à Nantes, le troisième à Lille et le quatrième semestre est réservé à un stage. Ils s'acquittent des droits de scolarité de Sciences Po Lille durant les deux années.

Le dossier de candidature, disponible **début février 2016** devra être rempli sur le site internet de Sciences Po Lille pour le **31 mars 2016**. Les dossiers des étudiants qui déposeront leur candidature après la date indiquée ne seront pas examinés, ces étudiants seront automatiquement placés à la fin de la liste complémentaire.

Toutes les informations vous seront communiquées sur votre boîte "lsciencespo-lille.eu", ainsi que le site internet, lien "scolarité", "troisième année" à consulter régulièrement.

Contact : **Yannick Willaume** - yannick.willaume@sciencespo-lille.eu



Cycle master (Semestres 1 et 2)

1. RAPPORT DE STAGE

Les rapports de stage doivent être remis **durant la semaine du 28 septembre 2015** au service des relations internationales.

2. INSCRIPTIONS AUX COURS ÉLECTIFS (SEMESTRE 1)

Au premier semestre, vous devez choisir 2 cours électifs parmi 6 dans la maquette de la spécialité, dans l'unité d'ouverture (cf les maquettes pédagogiques). Les descriptifs de cours se trouvent sur le site.

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de Sciences Po Lille. Elles auront lieu **les mardi 15 septembre 2015 et mercredi 16 septembre 2015**.

Les informations pratiques et détaillées concernant cette inscription vous seront envoyées par mail sur votre adresse "l@sciencespo-lille.eu".

Lorsque vous êtes inscrit(e) à un cours électif, vous êtes également inscrit(e) automatiquement à l'examen correspondant à ce cours. Vous ne pouvez plus changer de cours après l'inscription en ligne.

3. DEMANDE DE CHANGEMENT DE MAJEURE

Les demandes de changement de majeure doivent être déposées au plus tard le **vendredi 6 novembre 2015**, auprès du responsable de la spécialité, avec copie à l'assistant(e) de scolarité de la spécialité.

4. INSCRIPTIONS AUX COURS ÉLECTIFS (SEMESTRE 2)

Au second semestre, vous devez choisir 2 cours électifs parmi 4 dans la maquette de la majeure, dans l'unité de spécialité (cf les maquettes pédagogiques). Les descriptifs de cours se trouvent sur le site.

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de Sciences Po Lille. Elles auront lieu **les mardi 8 décembre 2015 et mercredi 9 décembre 2015**. Les informations pratiques et détaillées concernant cette inscription vous seront envoyées par mail sur votre adresse "l@sciencespo-lille.eu".

Lorsque vous êtes inscrit(e) à un cours électif, vous êtes également inscrit(e) automatiquement à l'examen correspondant à ce cours. Vous ne pouvez plus changer de cours après l'inscription en ligne.

5. INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES D'OUVERTURE (SEMESTRE 2)

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de Sciences Po Lille. Elles auront lieu **les mardi 8 décembre 2015 et mercredi 9 décembre 2015**. Les informations pratiques et détaillées concernant cette inscription vous seront envoyées par mail sur votre adresse "lsciencespo-lille.eu". Lorsque vous êtes inscrit(e) à un séminaire, vous êtes également inscrit(e) automatiquement à l'examen correspondant à ce séminaire. Vous ne pouvez pas changer de séminaire après l'inscription en ligne sauf cas exceptionnels dans un délai d'une semaine après modification du planning (changement d'horaires d'un séminaire, annulation d'un séminaire). **Un changement de séminaire n'est valable que s'il est enregistré et validé par les services de la scolarité. L'accord d'un enseignant ne suffit pas pour changer de séminaire après l'inscription en ligne.**

Évitez les situations difficiles, par exemple être convoqué(e) à l'examen d'un séminaire que vous n'avez pas suivi parce que vous n'avez pas informé en temps voulu les services de la scolarité ; obtenir un zéro et être convoqué(e) à la session de rattrapage de ce séminaire...

6. INSCRIPTIONS AUX COURS EN LIGNE

Ces inscriptions concernent les étudiant(e)s qui n'ont pas validé la totalité de leurs crédits de troisième année. Le directeur des relations internationales définit le nombre de cours à suivre pour valider les crédits manquants. Vous devez ensuite contacter Blandine Byache pour connaître les modalités d'inscription, le déroulement et la validation de ces cours.

Si un étudiant doit valider plusieurs cours sur le campus virtuel, il doit valider chacun de ces cours. Pour ces cours, deux sessions d'examen sont organisées (première session et session de rattrapage). Les cours, ouverts également aux étudiants du semestre 4 soumis au régime de la double diplomation, se déroulent au second semestre sur le site internet de Sciences Po Lille.

Vous devez vous inscrire **durant la semaine du 23 novembre 2015** aux cours que vous souhaitez suivre. La limite est de 20 étudiants maximum par cours. Les cours débutent la semaine **du 18 janvier 2016 et se terminent le 7 mai 2016**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Blandine Byache** : blandine.byache@sciencespo-lille.eu, tél. 03 20 90 42 74

7. VŒUX POUR LES SEMESTRES 3 ET 4

Dans la majorité des cas, vous poursuivez votre scolarité dans votre majeure d'origine. Vous pouvez toutefois terminer votre scolarité en bénéficiant des formations indiquées aux 7.1 et 7.2.

Le calendrier précis vous sera communiqué au début du second semestre. Relevez régulièrement vos courriels sur votre adresse "lsciencespo-lille.eu" et consultez les panneaux d'affichage.

Vous pouvez contacter votre assistant de scolarité du cycle master pour d'éventuels renseignements complémentaires :

Spécialité **Affaires publiques et gestion des biens communs** :

Yannick Willaume : yannick.willaume@sciencespo-lille.eu

Tél. 03 20 90 48 55



Spécialité **Carrières européennes et internationales** et Spécialité **Stratégie et communication des organisations** :

Sihem Sarhaoui: sihem.sarhaoui@sciencespo-lille.eu

Tél. 03 20 90 42 79

Spécialité **Philosophie, politique et économie** :

Evelyne Demouveau : evelyne.demouveau@sciencespo-lille.eu

Tél. 03 59 57 65 02

7.1 Dossiers de mutualisation

Les étudiants de Sciences Po Lille peuvent être candidats à l'un des masters proposés par les autres IEP de région. La liste des masters ouverts dans les différents IEP sera diffusée sur le site internet.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette mutualisation, vous devez obtenir l'accord du responsable de votre majeure en précisant la formation à laquelle vous comptez déposer votre candidature. L'accord est subordonné à une clause de non concurrence : on ne peut être candidat pour une formation d'un autre IEP qui serait proposée dans son IEP d'origine. Vous ne pouvez constituer qu'un seul dossier.

Cette procédure de mutualisation obéit à un calendrier fixé à la fin de l'année civile par les directions des études de tous les IEP. Un document recensant toutes les formations ouvertes à la mutualisation sera disponible sur le site de Sciences Po Lille **en février 2016**. Le dossier de candidature est à remplir **pour février ou début mars**, les exeat accordés par les IEP d'origine sont communiqués **fin mars**, la procédure de sélection dans les IEP d'accueil se déroule **en mai et juin**, les résultats définitifs sont communiqués en juin voire **mi juillet**.

7.2 Autres formations

Quelques formations sont accessibles, après sélection sur dossier et/ou entretien, à l'issue du second semestre quelle que soit la majeure d'origine :

- Le M2 **“MRSP”** co-géré avec l'Université Lille 2 **“Métiers de la recherche en science politique”**

Le Master propose une expertise dans l'analyse de problèmes politiques et sociaux. Le CERAPS (CNRS) est le laboratoire d'adossement. Il a vocation à accueillir les étudiants qui, à la sortie du Master, s'inscriront en Doctorat de science politique.

Contact : **Evelyne Demouveau** - evelyne.demouveau@sciencespo-lille.eu

- Le M2 **“Préparation à l'Agrégation de Sciences économiques et sociales”** co-géré avec l'Université Lille 1

Contact : **Evelyne Demouveau** - evelyne.demouveau@sciencespo-lille.eu

- Le M2 **“DEIPP” “Développement économique de l'interface public/privé”** co-géré avec l'Université Lille 1

Le but de ce Master est de former des économistes spécialistes des relations entre le privé et le public, soit à l'échelle d'un territoire régional ou infrarégional, mais aussi au niveau des instances qui favorisent la création et l'implantation d'une richesse nationale à l'étranger.

Contact : **Yannick Willaume** - yannick.willaume@sciencespo-lille.eu

- **La préparation à l'Agrégation d'Histoire (Lille 3)**

Contact : **Evelyne Demouveau** - evelyne.demouveau@sciencespo-lille.eu

- **Les écoles de journalisme** reconnues par la profession. Un cycle préparatoire sera organisé à destination des étudiants préparant les concours.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

o Les M2 en sciences humaines et sociales des universités lilloises

o Johns Hopkins University

Tous les étudiants de quatrième année peuvent se porter candidat. L'accord porte sur un à deux étudiants par an, présélectionnés par Sciences Po Lille et sélectionnés ensuite par JHU. Les critères importants de la sélection finale sont le niveau en économie et le niveau en anglais. Un dossier de candidature sera à envoyer pour début décembre au plus tard à Sciences Po Lille, pour une présélection. Les étudiants sélectionnés passeront leur 5e année à JHU Bologna Center, pour valider 6 cours et rédiger et soutenir une "thesis" en anglais.

Contact : **Patrick Mardellat** - patrick.mardellat@sciencespo-lille.eu

o Université de Szeged

Les étudiants de la majeure Affaires européennes, peuvent déposer un dossier de candidature pour le double diplôme "Etudes européennes, Europe centrale et orientale". Les étudiants sélectionnés, passeront leur cinquième année à l'Université de Szeged.

Contact : **Guillaume Duseigneur** - guillaume.duseigneur@sciencespo-lille.eu

o La procédure recherche

La procédure recherche désigne la possibilité de demander à effectuer la dernière année du diplôme de Sciences Po Lille dans une institution française ou étrangère. Les étudiants devront déposer un projet de recherche associé à une institution d'enseignement supérieur française ou étrangère qui sera évalué par la Commission scientifique de Sciences Po Lille. La formation doit impérativement se dérouler sur un an et être compatible avec une diplomation en décembre.

7.3 Cas particulier pour la majeure Commerce et finance internationale

Les étudiants pourront choisir la formation en alternance à Sciences Po Lille ou faire 3 vœux pour des formations d'une durée d'un an parmi les **écoles ou universités françaises ou étrangères délivrant un diplôme en management** (Gestion des ressources humaines, audit, conseil, stratégie, supply chain, management de projets...).

7.4 Cas particulier pour la spécialité Philosophie, politique et économie

Les étudiants devront se porter candidats dans d'autres établissements en France ou à l'international, en lien avec le curriculum suivi à Sciences Po Lille.

Etablissements d'accueil possibles :

EHESS, EPHE, ENS Lyon, Lille1-2-3, Master Political and Economic Philosophy, Berne, Master Politics, Economics and Philosophy, Hambourg, MA Philosophy and Economics, Bayreuth, Master in Philosophy and Economics, Université Erasme de Rotterdam, Université Libre de Bruxelles, Centre de Philosophie du droit (Louvain).



8. MÉMOIRES DE RECHERCHE / RAPPORTS D'EXPERTISE

Les responsables de spécialité et de majeure fixent au début du semestre 1 les modalités de validation de l'unité de recherche et d'expertise.

Les mémoires de recherche doivent être soutenus devant un jury composé du/de la directeur(trice) de mémoire et d'un autre enseignant. Les meilleurs mémoires de recherche seront sélectionnés pour concourir au prix de la recherche.

Les étudiants doivent remettre les rapports d'expertise pour le **12 mai 2016** et les mémoires de recherche pour le **20 mai 2016**. Les soutenances de mémoires de recherche auront lieu entre le **26 mai et le 6 juin 2016**.

Lutte contre le plagiat : la mention suivante doit obligatoirement figurer au début du texte, suivie de la signature datée de l'étudiant :

"Ce texte est original, il est le résultat d'un travail personnel. Les références des sources et des emprunts (citations, graphiques, schémas...) sont clairement indiquées en note de bas de page ou en bibliographie".

Rappel : les enseignants ont à leur disposition un logiciel anti-plagiat.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site de Sciences Po Lille.

9. GRAND ORAL

Le Grand oral se déroulera les **23 et 24 mai 2016** et sera organisé par spécialité du cycle master.

Le programme de révision du Grand oral est celui des thématiques de la spécialité auxquelles s'ajoute l'actualité nationale et internationale des deux dernières années.

Cycle master (Semestres 3 et 4)

1. INSCRIPTION AUX SÉMINAIRES (SEMESTRE 3)

Au semestre 3, vous devez choisir six séminaires parmi une dizaine dans la maquette de la majeure (cf. Les maquettes pédagogiques). Les descriptifs de cours se trouvent sur le site

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de Sciences Po Lille. Elles auront lieu **les lundi 21 septembre 2015 et mardi 22 septembre 2015**.

Les informations pratiques et détaillées concernant cette inscription vous seront envoyées par mail sur votre adresse "l@sciencespo-lille.eu".

Lorsque vous êtes inscrit(e) à un séminaire, vous êtes également inscrit(e) automatiquement à l'examen correspondant à ce cours. Vous ne pouvez plus changer de cours après l'inscription en ligne.

2. INSCRIPTION AUX COURS EN LIGNE

Les cours en ligne concernent les étudiants soumis au régime de la double diplomation et se déroulent au second semestre sur le site internet de Sciences Po Lille. Ces étudiants doivent suivre 2 cours, valant chacun 10 crédits. Les descriptifs de cours se trouvent sur le site

Vous devez vous inscrire durant la semaine **du 23 novembre 2015** aux cours que vous souhaitez suivre. La limite est de 20 étudiants maximum par cours.

Des informations pratiques et détaillées vous seront envoyées sur vos adresses "l@sciencespo-lille.eu".

Relevez régulièrement les courriers sur cette adresse, en particulier si vous êtes loin de Lille.

Les cours débutent la semaine du **18 janvier 2016 et se terminent le 7 mai 2016**.

La gestion du campus virtuel est confiée à **Blandine Byache**

blandine.byache@sciencespo-lille.eu - Tél. 03 20 90 42 74

3. PROCÉDURE D'ADMISSION "PRÉPARATION À L'ÉNA ET AUX GRANDS CONCOURS DES FONCTIONS PUBLIQUES"

Le cycle préparatoire à l'ÉNA est accessible à tous les diplômés de Sciences Po Lille, quelle que soit leur majeure, dès lors qu'ils remplissent des critères d'excellence. Selon les fonctions visées à la sortie de l'ÉNA, différents cursus peuvent être recommandés. En tout état de cause, les majeures Métiers de l'action publique, Affaires européennes, Management des politiques publiques et Métiers des relations public-privé préparent dans de bonnes conditions à l'admission dans le cycle.

Avant tout, pour être admis au cycle préparatoire à l'ÉNA, les étudiants ont vocation à se préparer le plus en amont possible. Très tôt, il importe d'intérioriser les attentes des jurys et de réfléchir à son projet professionnel. Pour bien comprendre ce qui est attendu à l'ÉNA, il est recommandé de prendre connaissance de tous les sujets posés depuis plusieurs années sur le site de l'ÉNA, de commander le recueil des meilleures copies et d'aller assister à des oraux. Afin de définir leur projet professionnel, les candidats ont vocation à effectuer des stages dans des administrations selon une cohérence pouvant être défendue et argumentée lors du grand oral.

S'agissant des révisions elles-mêmes, l'objectif consistant à passer des concours suppose de préparer ses examens en ayant à l'esprit que les connaissances acquises ont vocation à alimenter une réflexion en vue d'échéances ultérieures. De plus, pour se préparer de manière efficace, les étudiants ont vocation à établir des programmes de travail, et dans l'idéal, à constituer des groupes de révisions en vue de se répartir les tâches.

Dès la première année, tout étudiant intéressé peut solliciter l'équipe du cycle préparatoire pour obtenir des conseils bibliographiques dans les différentes matières.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Evelyne Demouveaux** evelyne.demouveaux@sciencespo-lille.eu - Tél. 03 59 57 65 02

4. LE STAGE AU SEMESTRE 4

Un stage long obligatoire de 6 mois doit être effectué entre le 4 janvier 2016 et le 30 septembre 2016 (fin de l'année universitaire) en France ou à l'étranger. Ce stage fait partie de la validation de la cinquième année.

Le stage fait l'objet d'une évaluation par la structure d'accueil et d'un rapport de stage et une soutenance éventuelle à Sciences Po Lille.

Pour toute question veuillez vous référer à la charte des stages et contacter

Catherine Lebas : catherine.lebas@sciencespo-lille.eu

Fabienne Zérent-Clairis : fabienne.zerent@sciencespo-lille.eu



Welcome to the 2015/16 international students

We do hope your stay with us at Sciences Po Lille will be a great experience. Sciences Po Lille's internationalization is a very important issue. A reality which is reflected in our academic programs providing seminars in English, German and Spanish. Our staff pursues excellence in teaching and research. A dynamic student life combined with a lot of academic events make Sciences Po Lille a great place for an international experience.

Lille also naturally benefits from its attractive location with a vibrant city and student life and culture, close to Paris, Brussels, London and Amsterdam.

SOME SPECIFIC DATES FOR INTERNATIONAL STUDENTS

3rd September 2015: welcome meeting

From 4th to 11th September 2015: introductory seminar (methodology and French language intensive class)

December 2015: 1st semester's exam session

18th December 2015: end of Semester 1 (fall semester)

07th January 2016: welcome meeting (for Spring semester's students)

From 8th to 15th January 2016 introductory seminar (methodology and French language intensive class)

Mid May 2016: 2nd semester's exam session

Early June 2016: Grand Oral CEP

INFORMATIONS ABOUT CLASSES

You may choose among the courses offered in the second and fourth years (foundation courses, specialized courses and open lectures) and naturally among the classes reserved for international students.

Moreover, Sciences Po Lille proposes to its international students with a good level in French to prepare a specific degree (Diplôme Universitaire, DU): le **Certificat d'Études Politiques (CEP)**.

In order to obtain the CEP students have to attend specific classes:

○ 2 foundation courses

- Institutions politiques comparées (20 hours) : 5 ECTS (1st semestre),
- Vie politique française (24 hours) : 5 ECTS (2nd semestre).

○ 2 "conférences de méthode" (during the entire academic year) to be chosen between:

- Sociologie Politique (36 hours) : 8 ECTS,
- Construire l'Action Publique. Politiques Publiques comparées (36 hours) : 8 ECTS,
- Problèmes Internationaux Contemporains (36 hours) : 8 ECTS,
- La France et l'Europe en tendance (36 hours) : 8 ECTS.

Please note that attendance at these "conférences de méthodes" is obligatory.

○ A minimum of 5 courses to be chosen within the list of courses available to international students.

○ A "Grand Oral": an oral exam testing the general knowledge of the students and their capacity to structure what they have learned: 5 ECTS.